

WEEKEND TICKET MAASTRICHT WEEKEND TICKET ROOSENDAAL WEEKEND TICKET AACHEN

Pour une clientèle occasionnelle

Réduction : Tarif 50%

1ère classe
 2ème classe

trajet aller-retour

OU L'UTILISER ?

- Pour un trajet* aller-retour le week-end ou jour férié/jour de pont au départ d'une gare* ou point d'arrêt* belge à destination de :
 - Roosendaal via Roosendaal-grens et vice versa ;
 - Maastricht, Maastricht Randwyck ou Eijsden via Visé-Frontière et vice versa ;
 - Aachen via Aachen-Süd-Grenze et vice versa.

POUR QUI ?

Pour tout public.

OU L'ACHETER ?

- Aux automates (sauf à Eijsden), aux guichets belges, via le site internet sncb.be, dans le train (au Tarif à Bord* au départ d'une gare* belge) ou par les vendeurs agréés.
- Vous pouvez acheter votre ticket maximum 31 jours à l'avance.

SUR QUEL SUPPORTS ?

- Papier, PDF, Carte à puce électronique émise dans le train*.
- Les WEEKEND TICKETS achetés via le site internet sncb.be sont émis sous la forme de 2 tickets simples* si le voyage aller et le voyage retour ne sont pas effectués le même jour. Le premier ticket concerne le voyage aller et le second le voyage retour.

COMMENT L'UTILISER ?

- Votre ticket est valable pour le trajet* via le point frontière* concerné, dans la classe et à la date mentionnés sur celui-ci.
- Vous effectuez le voyage aller avant le voyage retour.
- Vous pouvez effectuer le voyage aller le vendredi à partir de 19h00, le samedi ou le dimanche. Le voyage retour peut être effectué le vendredi après 19h00, le samedi ou le dimanche. Le ticket est également valable les jours fériés belges et certains jours de pont (voir calendrier ci-dessous).
- Vous pouvez voyager avant l'interruption de nuit* du service des trains.
- Vous pouvez arriver à votre destination par l'itinéraire le plus court en kilomètres ou par un itinéraire alternatif* mais toujours via le point frontière* concerné.
- Si votre gare* de départ ou de destination fait partie d'une Zone*, vous pouvez circuler librement toute la journée à l'intérieur de la zone* sans en sortir.

*voir [Lexique](#)

Valable à partir du 05.03.2020



- Si la gare de destination de votre ticket aller-retour* est une gare du littoral, vous pouvez effectuer le trajet retour de n'importe quelle gare du littoral. Les gares du littoral sont : De Panne, Koksijde, Oostende, Blankenberge, Veurne, Heist, Duinbergen, Knokke, Zeebrugge-Strand/Dorp.
- Vous ne pouvez pas vous éloigner de votre gare* de départ pour y repasser ensuite ou dépasser votre destination pour y revenir sans être en possession du titre de transport supplémentaire qui couvre le trajet aller-retour sur le réseau* belge.
- Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem (voir rubrique « Dois-je payer un supplément » ci-dessous) ou Roosendaal, votre ticket est pourvu d'un code-barres qui ouvre les portiques d'accès. Chaque voyageur présentera son ticket au lecteur.

CALENDRIER WEEKEND TICKET 2020

2020							
janvier							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
1			1	2	3	4	5
2	6	7	8	9	10	11	12
3	13	14	15	16	17	18	19
4	20	21	22	23	24	25	26
5	27	28	29	30	31		
février							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
5						1	2
6	3	4	5	6	7	8	9
7	10	11	12	13	14	15	16
8	17	18	19	20	21	22	23
9	24	25	26	27	28	29	
mars							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
9							1
10	2	3	4	5	6	7	8
11	9	10	11	12	13	14	15
12	16	17	18	19	20	21	22
13	23	24	25	26	27	28	29
14	30	31					
avril							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
14			1	2	3	4	5
15	6	7	8	9	10	11	12
16	13	14	15	16	17	18	19
17	20	21	22	23	24	25	26
18	27	28	29	30			
mai							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
18					1	2	3
19	4	5	6	7	8	9	10
20	11	12	13	14	15	16	17
21	18	19	20	21	22	23	24
22	25	26	27	28	29	30	31
juin							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
23	1	2	3	4	5	6	7
24	8	9	10	11	12	13	14
25	15	16	17	18	19	20	21
26	22	23	24	25	26	27	28
27	29	30					
juillet							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
27			1	2	3	4	5
28	6	7	8	9	10	11	12
29	13	14	15	16	17	18	19
30	20	21	22	23	24	25	26
31	27	28	29	30	31		
août							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
31						1	2
32	3	4	5	6	7	8	9
33	10	11	12	13	14	15	16
34	17	18	19	20	21	22	23
35	24	25	26	27	28	29	30
36	31						
septembre							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sa	di
36		1	2	3	4	5	6
37	7	8	9	10	11	12	13
38	14	15	16	17	18	19	20
39	21	22	23	24	25	26	27
40	28	29	30				
octobre							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
40				1	2	3	4
41	5	6	7	8	9	10	11
42	12	13	14	15	16	17	18
43	19	20	21	22	23	24	25
44	26	27	28	29	30	31	
novembre							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
44							1
45	2	3	4	5	6	7	8
46	9	10	11	12	13	14	15
47	16	17	18	19	20	21	22
48	23	24	25	26	27	28	29
49	30						
décembre							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
49		1	2	3	4	5	6
50	7	8	9	10	11	12	13
51	14	15	16	17	18	19	20
52	21	22	23	24	25	26	27
53	28	29	30	31			

 = valable à partir de 19h
 = valable sans restriction horaire

*voir [Lexique](#)

Valable à partir du 05.03.2020



A QUEL PRIX ?

- Vous payez votre ticket au Tarif 50%* de la gamme transfrontalière* concernée.
La réduction de 50% s'applique uniquement sur la partie belge du ticket simple au Tarif Standard excédant le montant fixe (voir [Lexique](#)). Toutefois, il existe toujours un prix minimum par trajet simple et par classe de voyage, qui correspond au prix de la distance minimale tarifée* (voir point suivant).
- La distance minimale tarifée* est de 3 km ; la distance maximale tarifée* est limitée à 150 km par trajet* simple sur le réseau* belge, jusqu'au point frontière*.
- Le prix du ticket de/vers Maastricht, Maastricht Randwyck et Eijsden est identique.
- Si vous achetez votre ticket à bord du train au départ d'une gare* belge, le prix de votre ticket sera majoré du supplément «Tarif à Bord »*.

ET LE REMBOURSEMENT ?

- Votre ticket complètement inutilisé est remboursé intégralement à un guichet belge :
 - jusqu'à la veille de la date de début de validité de celui-ci lorsque vous l'avez acquis à l'avance ;
 - ou le jour même endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat à l'automate ou au guichet.
- Votre ticket n'est pas remboursable :
 - si vous l'avez acquis via internet ou sur restitution d'un bon d'échange;
 - en cas de vol ou de perte.
- En cas d'absence de voiture de 1^e classe ou de voiture déclassée, votre ticket de 1^e classe (ou ticket surclassement*) complètement ou partiellement utilisé en 2^e classe est remboursable. La moitié de la différence entre les prix en 1^e classe et en 2^e classe de votre WEEKEND TICKET MAASTRICHT, ROSENDAAL ou AACHEN vous sera remboursé. Demandez une attestation à l'accompagnateur de train et présentez-vous au guichet d'une gare belge dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse.

COMMENT PASSER DE 2^{ÈME} EN 1^{ÈRE} CLASSE ?

- Vous êtes déjà en possession d'un WEEKEND TICKET MAASTRICHT, ROSENDAAL ou AACHEN valable en 2^e classe.
- Vous achetez (à l'automate, au guichet, online sur [sncb.be](#) ou dans le train au Tarif à Bord* au départ d'une gare belge) un ticket surclassement* supplémentaire (aller-retour) pour votre WEEKEND TICKET MAASTRICHT, ROSENDAAL ou AACHEN. Le prix de ce surclassement* est calculé en effectuant la différence entre les prix en 1^e classe et en 2^e classe d'un WEEKEND TICKET MAASTRICHT, ROSENDAAL ou AACHEN, et ceci pour le trajet du WEEKEND TICKET MAASTRICHT, ROSENDAAL ou AACHEN 2^e classe que vous avez déjà en possession.

DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem, le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* est ajouté au prix de votre ticket. Le prix du supplément est automatiquement ajouté 2 fois : 1 fois pour le voyage aller et 1 fois pour le voyage retour.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* où vous effectuez une correspondance*, le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* n'est pas dû.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* sur votre itinéraire le plus court en kilomètre, et que vous y effectuez une interruption* de voyage, acquittez-vous également d'un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* séparé.
- Votre WEEKEND TICKET MAASTRICHT, ROSENDAAL ou AACHEN n'est pas autorisé dans les trains à grande vitesse.
Exception : Sur le trajet* entre Bruxelles-Midi et Liège-Guillemins ou vice versa, moyennant paiement d'un supplément séparé, vous pouvez emprunter les trains « ICE ». Pour plus d'info sur l'achat, voir [www.b-europe.be](#). Les conditions spécifiques déterminées par le transporteur gérant de ces trains sont d'application (voir [www.bahn.com](#)).

*voir [Lexique](#)

Valable à partir du 05.03.2020



QUE PERMET MON TICKET ?

- **PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?**

Oui. Vous pouvez interrompre* votre voyage dans n'importe quelle gare* ou point d'arrêt* belge situé(e) sur votre itinéraire le plus court en kilomètres, et ce, dans le sens de votre destination. Dans ce cas, votre voyage « aller » sera totalement terminé avant l'interruption de nuit* du jour où vous avez commencé votre voyage. Il en sera de même pour votre voyage « retour ».

- **PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?**

Oui. Le changement est autorisé, en Belgique, sur votre itinéraire le plus court en kilomètres moyennant l'achat d'un nouveau titre de transport, couvrant la distance entre n'importe quelle gare* ou point d'arrêt* belge sur cet itinéraire et votre nouvelle destination. Si vous l'achetez à bord du train, il est majoré du supplément «Tarif à bord* ».

- **PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSECUTIFS ?**

Oui. Vous pouvez utiliser un autre titre de transport avant ou après votre ticket en Belgique.

Si un autre titre de transport est utilisé avant ou après votre WEEKEND TICKET MAASTRICHT, ROSENDAAL ou AACHEN, ceux-ci sont considérés comme un seul titre de transport et les facilités de l'itinéraire alternatif* sont d'application. Vous présentez toujours vos deux titres de transport pour le contrôle dans le train.

